



La Communauté de Communes du Bocage Mayennais
(Nord de la Mayenne - 53 - GORRON) 20 000 habitants
70 km du Mont St Michel / 80 km de Rennes
25 km de Fougères et de Mayenne

RECRUTE pour son ECOLE DE MUSIQUE

(500 élèves - 15 professeurs – 3 sites d'enseignement)
par voie de mutation ou liste d'aptitude ou contractuelle

un ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE

Clarinette 10h00

Prise de fonction : 1^{er} septembre 2022

Missions sur le Bocage Mayennais :

Sous la responsabilité du Directeur de l'école de musique et dans le cadre du projet d'établissement, les missions s'articulent sur les 3 sites de l'école de musique :

Discipline clarinette :

- enseignement des cours individuels : 4h
- enseignement des cours collectifs (cadre des « orchestres à l'école » en milieu scolaire) : 6h
- orientation et suivi des élèves dans leurs projets
- participation aux événements musicaux, aux réunions et à la vie pédagogique de l'établissement

Profil :

- titulaire du DE ou du DEM, ou sur liste d'aptitude, ou en démarche diplômante
- capacité à travailler en équipe, à fédérer (au sein de l'école et dans un cadre partenarial)
- intérêt pour les orchestres à l'école, les pratiques amateurs
- disponibilité et implication
- permis et véhicule indispensable
- adaptabilité au milieu rural

Dépôt des candidatures :

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation avant le 4 Juillet 2022
par mail (xavierardourel@bocage-mayennais.fr), à l'intention de :

Monsieur le Président

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

1 Grande Rue – BP 53 – 53120 GORRON.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact auprès de Xavier ARDOUREL, directeur de l'école de musique : 06 34 54 46 20

! A savoir : en complément des enseignements dits « traditionnels », l'école de musique se singularise par des projets forts et importants : en orchestre à l'école, en milieu scolaire, auprès des personnes avec handicap.